

Comité consultatif sur l'application des droits

**Treizième session
Genève, 3 – 5 septembre 2018**

ACTIVITÉS RÉCENTES DE L'OMPI DANS LE DOMAINE DE LA PROMOTION DU RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Document établi par le Secrétariat

1. Le présent document résume les activités dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle menées dans le cadre du programme 17 de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), de mai 2017 à avril 2018. Les objectifs du programme définis dans le Programme et budget de l'OMPI pour l'exercice biennal 2016-2017 et dans le Programme et budget de l'OMPI pour l'exercice biennal 2018-2019, ainsi que la recommandation n° 45 du Plan d'action pour le développement, ont orienté les activités. Celles-ci ont visé principalement à répondre aux demandes d'assistance juridique et technique émanant d'États membres, conformément aux recommandations n^{os} 1, 3, 6, 10 à 14 et 17 du Plan d'action pour le développement, et à favoriser la coopération avec les organisations partenaires et le secteur privé, conformément à la recommandation n° 40 du Plan d'action pour le développement et en vue d'assurer la cohésion de la politique internationale et l'intégration des préoccupations relatives au développement dans les initiatives conjointes.
2. Il est rappelé que l'objectif stratégique VI de l'OMPI "Coopération internationale pour le respect de la propriété intellectuelle" a un caractère général et intersectoriel et vise à créer un environnement propre à promouvoir le respect de la propriété intellectuelle d'une façon durable et à renforcer la capacité des États membres en matière d'application efficace des droits de propriété intellectuelle, compte tenu d'intérêts socioéconomiques et de préoccupations liées au développement. L'objectif stratégique VI bénéficie de l'appui de différents programmes de l'OMPI, et nombre des activités présentées ci-dessous ont été réalisées dans le cadre d'une étroite collaboration interne, en particulier avec les programmes suivants : programme 1 (Droit des brevets); programme 2 (Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques); programme 3 (Droit d'auteur et droits connexes); programme 9 (Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés); programme 10 (Pays en transition et pays développés); programme 11 (Académie de l'OMPI);

programme 13 (Service des bases de données mondiales); programme 16 (Économie et statistiques); programme 19 (Communications); programme 20 (Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs) et programme 21 (Direction générale).

3. On trouvera dans les sections suivantes un recensement des activités de promotion du respect de la propriété intellectuelle menées dans le cadre du programme 17. Il ne s'agit pas ici de fournir un rapport exhaustif de toutes les activités de l'OMPI dans ce domaine, car de nombreux autres programmes de l'Organisation apportent également une contribution à l'objectif stratégique VI. La section I est consacrée à l'assistance aux États membres, tandis que la section II contient une description de la coopération et de la coordination entre les travaux de l'OMPI et ceux d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales et du secteur privé. La section III traite des publications et du matériel de formation pour la promotion du respect de la propriété intellectuelle.

4. Les informations concernant les activités en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle menées dans le cadre du programme 17 sont régulièrement mises à jour et des liens vers les programmes concernés sont proposés sur le site Web de l'OMPI à l'adresse suivante <http://www.wipo.int/enforcement/fr/activities/current.html>.

I. ASSISTANCE AUX ÉTATS MEMBRES : AVIS D'ORDRE LÉGISLATIF, FORMATION ET SENSIBILISATION

5. Durant la période examinée, les États membres ont continué d'adresser de nombreuses demandes d'assistance en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle et d'application des droits de propriété intellectuelle, dans le cadre du programme 17. Il s'agissait surtout de demandes d'avis sur le plan législatif et d'activités de formation et de sensibilisation.

6. Concernant les avis d'ordre législatif, le programme 17 prévoyait essentiellement un examen approfondi de la compatibilité des lois en vigueur et des projets de loi avec les obligations en matière d'application des droits découlant de la partie III de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC), en tenant dûment compte des éléments d'équilibre et de flexibilité prévus dans l'Accord sur les ADPIC. L'OMPI fournit une assistance législative confidentielle aux États membres qui en font la demande¹.

7. En outre, l'OMPI a organisé des ateliers nationaux et internationaux spécialisés, des séminaires et des colloques, afin d'aborder tous les aspects de la promotion du respect de la propriété intellectuelle² :

- Atelier national sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention du corps judiciaire, Alger (Algérie), 23 et 24 mai 2017 : organisé en coopération avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), cet atelier avait pour objectif de renforcer les capacités du corps judiciaire sur les questions relatives à la partie III de l'Accord sur les ADPIC, d'encourager la coopération stratégique entre les parties prenantes des secteurs public et privé et d'examiner des questions d'actualité qui concernent en particulier les juges s'occupant de l'application des droits de propriété intellectuelle en Algérie, telles que les stratégies relatives à la

¹ Pour de plus amples informations, voir le document : Secrétariat de l'OMPI (2017), L'Assistance législative fournie par l'OMPI dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle (document WIPO/ACE/12/14), disponible à l'adresse http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=372936.

² Pour de plus amples informations, voir le document : Secrétariat de l'OMPI (2016), Activités de formation et de renforcement des capacités de l'OMPI dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle (document WIPO/ACE/11/10), disponible à l'adresse http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=340916.

sensibilisation des consommateurs, l'évolution de la jurisprudence, la mise à l'écart des circuits commerciaux des marchandises portant atteinte à des droits de propriété intellectuelle et le calcul des dommages-intérêts. Cet atelier a réuni quelque 50 participants, dont des représentants du corps judiciaire et du ministère public en Algérie.

- Séminaire national sur la protection et l'application des droits de propriété intellectuelle relatifs aux pièces détachées automobiles, Bucarest (Roumanie), 25 mai 2017 : organisé en coopération avec l'Office d'État pour les inventions et les marques (OSIM), ce séminaire avait pour objectif de discuter et d'échanger des données d'expérience relatives à l'application des droits de propriété intellectuelle relatifs au domaine des pièces détachées automobiles et de renforcer les connaissances des participants à cet égard. Le séminaire a réuni 55 participants, représentant des constructeurs automobiles, des associations d'importateurs, des producteurs locaux de pièces détachées, des avocats, ainsi que des autorités chargées de l'application des droits de propriété intellectuelle (police, douanes et ministère public).
- Atelier sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des responsables de l'application des lois et Atelier sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des magistrats, Kingstown (Saint-Vincent-et-les Grenadines), 29 et 30 juin 2017 : organisé en coopération avec l'Office pour l'enregistrement des sociétés et de la propriété intellectuelle de Saint-Vincent-et-les Grenadines, ces ateliers avaient pour objectif de sensibiliser les participants à la propriété intellectuelle en dispensant des formations sur la base des Accords sur les ADPIC pour les responsables de l'application des lois et les magistrats et d'étoffer les connaissances du corps judiciaire en matière de propriété intellectuelle pour assurer le traitement et l'arbitrage des plaintes en matière de propriété intellectuelle d'une manière équitable, efficace et uniforme. L'atelier destiné aux responsables de l'application des lois a réuni environ 15 représentants de divers ministères, des juristes, des représentants de l'association des sociétés de droits d'auteur des Caraïbes (ECCO) ainsi que des artistes interprètes ou exécutants locaux. L'atelier destiné aux magistrats a réuni deux participants.
- Atelier sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des responsables de l'application des lois et Atelier sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des magistrats, Basseterre (Saint-Kitts-et-Nevis), 3 et 4 juillet 2017 : organisé en coopération avec l'Office de la propriété intellectuelle de Saint-Kitts-et-Nevis, ces ateliers avaient pour objectif de sensibiliser les responsables de l'application des lois et les magistrats à la propriété intellectuelle et de renforcer les connaissances du corps judiciaire en matière de propriété intellectuelle pour assurer le traitement équitable, efficace et uniforme et l'arbitrage des cas de propriété intellectuelle. L'atelier destiné aux responsables de l'application des lois a réuni le directeur du ministère public et environ 15 représentants de divers ministères. L'atelier destiné aux magistrats a réuni deux participants.
- Atelier national sur l'application des droits de propriété intellectuelle, New Delhi (Inde), 22 – 24 août 2017 : organisé en coopération avec la Cellule de promotion et de gestion des droits de propriété intellectuelle (CIPAM) du Ministère du commerce et de l'industrie, cet atelier avait pour objectif de sensibiliser les enquêteurs principaux et les procureurs à l'impact socioéconomique de la contrefaçon et du piratage, de faire connaître le manuel de formation de l'OMPI intitulé "Poursuite des délits liés à la propriété intellectuelle" et de faire en sorte que les enquêteurs et les procureurs chargés des délits liés à la propriété intellectuelle aient les moyens de

traiter ces délits et les infractions connexes d'une manière favorisant la mise en œuvre de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement. L'atelier a réuni environ 600 participants représentant notamment des fonctionnaires supérieurs de police et des procureurs d'un bon nombre d'États de l'Inde, des membres du corps judiciaire, des étudiants en droit et des membres du secteur privé.

- Atelier interrégional sur l'application du droit d'auteur, Séoul (République de Corée), 18 – 21 septembre 2017 : organisé par l'OMPI et le Ministère de la culture, des sports et du tourisme (MCST), en coopération avec l'Agence coréenne de la protection du droit d'auteur (KCOPA), la Commission coréenne du droit d'auteur (KCC) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'atelier avait pour objectif, dans le cadre de l'objectif stratégique VI de l'OMPI, d'examiner la valeur de la protection et de l'application du droit d'auteur et des droits connexes pour le développement économique, social et culturel des pays participants; de dispenser une formation de base sur les mesures correctives et autres mesures d'application du droit d'auteur, notamment dans l'environnement numérique; d'examiner différentes questions d'actualité relatives à la promotion du respect du droit d'auteur; et d'envisager des stratégies nationales ou transnationales visant à renforcer la coopération aux fins de la promotion du respect du droit d'auteur. L'atelier a réuni 18 participants issus des bureaux des droits d'auteur et du pouvoir judiciaire des pays suivants : Chine, Indonésie, Jordanie, Mexique, Népal, Panama, Philippines, Thaïlande et Viet Nam.
- Colloque régional pour les juges des tribunaux supérieurs sur l'application des droits de propriété intellectuelle, Tokyo (Japon), 17 et 18 octobre 2017 : organisé en coopération avec l'Office des brevets du Japon (JPO) et l'Institut japonais chargé de la promotion des inventions et de l'innovation (JPII), le colloque avait pour objectif de sensibiliser les juges des tribunaux supérieures aux questions pertinentes qui peuvent se poser dans le cadre de litiges de propriété intellectuelle; de renforcer leurs compétences relatives à la gestion des affaires de propriété intellectuelle par la mise en place d'un procès fictif et d'élargir leurs connaissances du rôle des tribunaux et des juges spécialisés en propriété intellectuelle. Ces objectifs seront traités dans le cadre de l'objectif stratégique VI de l'OMPI. Le colloque a réuni 12 représentants de Myanmar, du Pakistan, de Papouasie–Nouvelle-Guinée, des Philippines, de Singapour et de Sri Lanka.
- Atelier national sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle et la lutte contre la contrefaçon et le piratage dans l'environnement numérique, Minsk (Biélorus), 18 et 19 octobre 2017 : organisé en coopération avec le Centre national de la propriété intellectuelle du Biélorus (NCIP) et le Parc de haute technologie (*High Technologies Park*), l'atelier avait pour objectif de donner aux participants des éléments d'information relatifs à la promotion du respect de la propriété intellectuelle dans l'environnement numérique dans le cadre de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement. L'atelier a réuni environ 60 avocats et conseils en brevets.
- Atelier national sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des magistrats, Casablanca (Maroc), 19 et 20 octobre 2017 : organisé en coopération avec l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), cet atelier visait, conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI, à atteindre les objectifs suivants : renforcer les capacités des fonctionnaires de justice en matière de mise en œuvre de la partie III de l'Accord sur les ADPIC, y compris en appliquant les éléments de flexibilité prévus; encourager la coopération stratégique entre les parties prenantes des secteurs public et privé; et examiner

des questions d'actualité pour les juges chargés de l'application des droits de propriété intellectuelle, comme l'évolution de la jurisprudence, les questions relatives à la responsabilité civile et pénale, la mise à l'écart des circuits commerciaux des marchandises portant atteinte à des droits de propriété intellectuelle et le calcul des dommages-intérêts. L'atelier a réuni 25 représentants de la magistrature et du ministère public.

- Séminaire sous-régional sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, Douchanbé (Tadjikistan), 24 et 25 octobre 2017 : en coopération avec le Centre national des brevets et de l'information (NCPI) du Ministère du développement économique et du commerce, le séminaire visait à atteindre les objectifs suivants : examiner et échanger des données d'expérience sur des questions pratiques relatives à l'application des droits de propriété intellectuelle, et doter les responsables de l'application des droits de propriété intellectuelle dans les pays d'Asie centrale des compétences et des connaissances nécessaires au traitement des plaintes en matière de propriété intellectuelle d'une manière juste, efficace et cohérente, tout en tenant compte des préoccupations liées au développement énoncées dans l'objectif stratégique VI. Le séminaire a réuni quelque 50 participants, dont des magistrats, des représentants de la police financière, de l'agence d'État antimonopole, du Service d'État des douanes et de titulaires de droits, ainsi que des juges du Kazakhstan, du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan.
- Atelier sur le Manuel sud-africain de formation en matière de propriété intellectuelle concernant l'investigation et la poursuite des délits de propriété intellectuelle à l'intention des hauts responsables de l'application des lois, Pretoria (Afrique du Sud), 1^{er} novembre 2017 : organisé en coopération avec l'Office de la propriété intellectuelle et des entreprises sud-africaines (CIPC), l'atelier visait à atteindre les objectifs suivants : faire connaître le contenu du Manuel sud-africain de formation OMPI-CIPC concernant l'investigation et la poursuite des délits de propriété intellectuelle destiné aux hauts responsables de l'application des lois; et faire en sorte que les procureurs chargés des délits liés à la propriété intellectuelle aient les moyens de traiter ces délits et les infractions connexes d'une manière favorisant la mise en œuvre de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement. Cet atelier a réuni 68 fonctionnaires de police et procureurs publics.
- Atelier ibéro-américain sur l'application des droits relatifs aux signes distinctifs, Lima (Pérou), 9 et 10 novembre 2017 : organisé en coopération avec le Programme ibéro-américain sur la propriété industrielle (IBEPI) et l'Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle (INDECOPI), l'atelier était divisé entre un séminaire public (9 novembre) et des discussions dans le cadre de tables rondes réservées aux membres du Groupe de travail sur l'application des droits de propriété industrielle de l'IBEPI (10 novembre). Le Groupe de travail était composé du secrétaire technique de l'IBEPI et de représentants des offices de la propriété intellectuelle des pays suivants : Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Mexique, Paraguay, Pérou, Portugal, République dominicaine et Uruguay. Les tables rondes ont permis aux membres du Groupe de travail d'échanger des données d'expérience relatives à l'application des droits de propriété industrielle. Le séminaire public portait sur des sujets généraux relatifs à l'application des droits de propriété intellectuelle, tels que le cadre juridique international, l'application des droits de propriété intellectuelle à l'ère du numérique, la propriété intellectuelle dans le cadre du tribunal de la Communauté andine et le rôle du secteur privé. Il a réuni 102 participants, parmi lesquels, outre les membres du Groupe de travail, des représentants du secteur public, du milieu universitaire et du secteur privé, ainsi que des étudiants.

- Atelier national sur l'application des droits de propriété intellectuelle, Asunción (Paraguay), 13 et 14 novembre 2017 : organisé en coopération avec la Direction nationale de la propriété intellectuelle du Paraguay (DINAPI), cet atelier visait à atteindre les objectifs suivants : améliorer les connaissances des participants en matière d'application équilibrée des droits de propriété intellectuelle et permettre à l'ensemble des acteurs chargés de l'application des droits de propriété intellectuelle de mieux comprendre leurs fonctions, compétences et défis respectifs. L'atelier a réuni 98 participants, dont la majorité représentait diverses entités administratives, la magistrature, le ministère public, la police, des études d'avocats et des entreprises.
- Atelier sous-régional sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des fonctionnaires des douanes, Achgabat (Turkménistan), 13 et 14 novembre 2017 : organisé en coopération avec le Service d'État de la propriété intellectuelle auprès du Ministère de l'économie et du développement, cet atelier visait à atteindre les objectifs suivants : examiner et partager des données d'expérience sur des questions pratiques relatives aux mesures aux frontières et à l'application des droits de propriété intellectuelle dans les services douaniers, et doter les fonctionnaires des douanes des compétences et des connaissances nécessaires à la mise en œuvre efficace et uniforme des mesures aux frontières. L'atelier a réuni quelque 50 participants, dont des représentants de la police financière, de titulaires de droits et des autorités douanières du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan.
- Atelier national sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des magistrats, Charjah (Émirats arabes unis), 21 – 23 novembre 2017 : organisé en coopération avec le Ministère de l'économie des Émirats arabes unis, l'Association pour la propriété intellectuelle des Émirats arabes unis (EIPA) et l'Institut de formation et d'études judiciaires, cet atelier visait à atteindre les objectifs suivants : renforcer les capacités des fonctionnaires de justice en matière de mise en œuvre de la partie III de l'Accord sur les ADPIC, y compris en appliquant les éléments de flexibilité prévus; encourager la coopération stratégique entre les parties prenantes des secteurs public et privé; et examiner des questions d'actualité pour les juges chargés de l'application des droits de propriété intellectuelle, comme l'évolution de la jurisprudence, des questions relatives à la responsabilité civile et pénale, la mise à l'écart des circuits commerciaux des marchandises portant atteinte à des droits de propriété intellectuelle et le calcul des dommages-intérêts. L'atelier a réuni 35 représentants de la magistrature et du ministère public.
- Atelier national sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des magistrats, 28 – 30 novembre 2017, Koweït (Koweït) : organisé en coopération avec le Ministère du commerce et de l'industrie et l'Institut d'études judiciaires et juridiques du Koweït, cet atelier visait, conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI, à atteindre les objectifs suivants : renforcer les capacités des fonctionnaires de justice en matière de mise en œuvre de la partie III de l'Accord sur les ADPIC, y compris en appliquant les éléments de flexibilité prévus; encourager la coopération stratégique entre les parties prenantes des secteurs public et privé; et examiner des questions d'actualité pour les juges chargés de l'application des droits de propriété intellectuelle, comme l'évolution de la jurisprudence, des questions relatives à la responsabilité civile et pénale, la mise à l'écart des circuits commerciaux des marchandises portant atteinte à des droits de propriété intellectuelle et le calcul des dommages-intérêts. L'atelier a réuni 25 représentants de la magistrature et du ministère public.

- Atelier national sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des fonctionnaires des douanes et des services d'enquête, Tbilissi (Géorgie), 12 et 13 décembre 2017 : organisé en coopération avec le Centre national de la propriété intellectuelle de Géorgie (Sakpatenti), l'atelier avait pour objet d'aider les autorités géorgiennes chargées de l'application de la loi à améliorer leurs connaissances et à développer leurs compétences en matière d'enquête et de poursuite dans les domaines de la contrefaçon de marque et du piratage de droits d'auteurs. L'atelier a réuni 32 participants, dont des représentants des douanes et de la police, notamment des services d'enquête du Ministère des finances, des procureurs et des juges.
- Séminaire sous-régional de l'OMPI sur la promotion du respect du droit d'auteur et la lutte contre la contrefaçon et le piratage dans l'environnement numérique, Bakou (Azerbaïdjan), 13 et 14 décembre 2017 : organisé en coopération avec le Bureau du droit d'auteur de la République d'Azerbaïdjan, ce séminaire visait à atteindre les objectifs suivants : examiner les normes minimales et les éléments de flexibilité figurant dans la partie III de l'Accord sur les ADPIC; réfléchir à l'évolution récente de la jurisprudence; débattre de questions pratiques relatives à l'application des droits de propriété intellectuelle, notamment sur l'Internet; et partager les pratiques recommandées dans ces domaines. Le séminaire a réuni 60 participants venant de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan, dont des représentants du Parlement et du Gouvernement azerbaïdjanais, des recteurs d'université et des représentants des titulaires de droits.
- Atelier sous-régional de formation au respect de la propriété intellectuelle à l'intention des juges des États membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et du Royaume du Maroc, Yaoundé (Cameroun), 22 – 26 janvier 2018 : organisé en coopération avec l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) de France, l'OAPI et l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), l'atelier visait, conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI, à renforcer les capacités des juges présents en matière de mise en œuvre de la partie III de l'Accord sur les ADPIC (y compris en appliquant les éléments de flexibilité prévus) et des textes d'application nationaux et régionaux connexes, et de favoriser l'échange d'informations à ce sujet. L'atelier a réuni 20 juges des pays suivants : Cameroun, République centrafricaine, Comores, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Tchad et Togo.
- Atelier sous-régional de formation au respect de la propriété intellectuelle à l'intention des juges des États membres de l'OAPI et du Royaume du Maroc, Casablanca (Maroc), 22 – 26 janvier 2018 : organisé en coopération avec l'INPI, l'OAPI et l'OMPIC, en parallèle à l'atelier susmentionné, l'atelier visant, dans le cadre de l'objectif stratégique VI de l'OMPI, à renforcer les capacités des juges présents en matière de mise en œuvre de la partie III de l'Accord sur les ADPIC (y compris en appliquant les éléments de flexibilité prévus) et des textes d'application nationaux et régionaux connexes, et de favoriser l'échange d'informations à ce sujet. L'atelier a réuni 16 juges des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Niger et Sénégal, ainsi que plusieurs juges locaux du Maroc.
- Formation destinée aux formateurs de l'Académie de propriété intellectuelle de la Géorgie, Tbilissi (Géorgie), 5 – 9 mars 2018 : en collaboration avec Sakpatenti, l'Académie de l'OMPI a organisé le module 4 (*Formation sur les marques et l'application des droits relatifs aux marques*) de la formation destinée aux formateurs de l'Académie de propriété intellectuelle de la Géorgie. L'objectif était de transmettre aux formateurs de l'Académie de propriété intellectuelle de la Géorgie

les connaissances nécessaires en matière d'application des droits relatifs aux marques pour qu'ils soient en mesure de dispenser une formation dans ce domaine. La formation a été suivie par 20 participants.

- Atelier sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des hauts responsables de l'application des lois et des procureurs, Le Cap (Afrique du Sud), 27 – 29 mars 2018 et Atelier sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des hauts responsables de l'application des lois et des procureurs, Nelspruit (Afrique du Sud), 3 – 5 avril 2018 : organisés en collaboration avec le CIPC, ces ateliers avaient pour objectif de sensibiliser les enquêteurs principaux et les procureurs à l'impact socioéconomique de la contrefaçon et du piratage; de faire connaître le contenu du Manuel de formation OMPI-CIPC sur la poursuite des délits liés à la propriété intellectuelle destiné aux hauts responsables de l'application des lois; et de faire en sorte que les enquêteurs et les procureurs chargés de poursuivre les délits liés à la propriété intellectuelle aient les moyens de traiter ces délits et les infractions connexes d'une manière propice à la mise en œuvre de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement. L'atelier tenu au Cap et celui organisé à Nelspruit ont réuni respectivement 93 et 21 hauts responsables de l'application des lois et procureurs.
- Atelier national sur la promotion des avantages de la propriété intellectuelle à l'intention des spécialistes des médias, 23 avril 2018, Atelier national sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des hauts fonctionnaires des douanes et Célébration de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle à l'Université de la Namibie, 24 avril 2018, Atelier national sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des hauts responsables de l'application des lois à l'École de police de la Namibie, 25 avril 2018, Atelier national à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, 26 avril 2018, Atelier national sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des magistrats et des procureurs, 27 avril 2018, Windhoek (Namibie) : organisés en collaboration avec l'Autorité de la propriété intellectuelle et des entreprises de la Namibie (BIPA), les ateliers avaient pour objectifs de lancer la mise en œuvre du plan stratégique pour la promotion du respect de la propriété intellectuelle; de célébrer la Journée mondiale de la propriété intellectuelle sur le thème "Femmes, moteur du changement en matière d'innovation et de créativité"; de renforcer la coopération avec les deux universités locales afin de promouvoir l'enseignement et l'apprentissage du droit de la propriété intellectuelle et des principes y relatifs; et de présenter le matériel pédagogique élaboré aux fins de la formation des enquêteurs principaux et des procureurs, des recrues de la police et des magistrats des juridictions inférieures à l'incidence socioéconomique de la contrefaçon et du piratage. Les ateliers ont réuni environ 20 représentants des médias, 37 fonctionnaires des douanes, une centaine d'étudiants, d'assistants et d'autres spécialistes intéressés, 35 enquêteurs principaux de la police et 25 magistrats et procureurs.
- Atelier interrégional sur l'application du droit d'auteur, Séoul (République de Corée), 30 avril – 4 mai 2018 : organisé conjointement par l'OMPI et le MCST, en collaboration avec le KCOPA, la KCC et l'OMC, l'atelier avait pour objectifs, dans le cadre de l'objectif stratégique VI de l'OMPI, d'examiner l'importance que revêtent la protection et l'application du droit d'auteur pour le développement socioéconomique et culturel des pays participants; de dispenser une formation sur les mesures correctives et autres mesures d'application du droit d'auteur, en particulier dans l'environnement numérique; de se pencher sur des questions d'actualité relatives à la promotion du respect du droit d'auteur; et d'envisager des stratégies nationales ou transnationales visant à renforcer la coopération aux fins de la promotion du

respect du droit d'auteur. L'atelier a réuni 18 représentants des bureaux du droit d'auteur et du corps judiciaire des pays suivants : Cambodge, Chine, Éthiopie, Guatemala, Malaisie, Pakistan, Philippines, Uruguay et Zambie, ainsi qu'un représentant du Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA).

8. En outre, le programme 17 a participé à des programmes de formation à l'intention de fonctionnaires nationaux et d'enseignants du droit de la propriété intellectuelle. Des exposés sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle ont été présentés à l'occasion du Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants de droit de la propriété intellectuelle tenu à Genève du 19 au 30 juin 2017 et du Cours de niveau avancé sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'OMC à l'intention des représentants des pouvoirs publics tenu à Genève du 12 au 23 mars 2018. Par ailleurs, le programme 17 a donné une vue d'ensemble de ses activités au collège de juges chargés de la conception du cours générique d'enseignement à distance à l'intention du corps judiciaire réuni par l'Académie de l'OMPI à Genève du 17 au 19 juillet 2017.

II. COORDINATION ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

9. Conformément aux objectifs définis dans le programme et budget pour 2016-2017 et le programme et budget pour 2018-2019, le programme 17 a continué à œuvrer en faveur d'une coopération internationale systématique et efficace afin d'assurer une approche équilibrée et transparente en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle, conformément à l'objectif stratégique VI et aux recommandations n^{os} 40 et 45 du Plan d'action pour le développement, de renforcer la cohésion de la politique internationale et d'éviter la répétition des travaux. Les activités suivantes notamment ont été réalisées :

- Séminaire de l'Observatoire de l'EUIPO à l'intention des juges, Alicante (Espagne), 11 et 12 mai 2017 : organisé par l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle (Observatoire de l'EUIPO), le séminaire avait pour objectif de comparer les sanctions civiles et pénales applicables aux atteintes aux droits de propriété intellectuelle. Le séminaire a enregistré la participation de 64 membres du corps judiciaire (juges et procureurs au civil et au pénal) venus de 20 États membres de l'Union européenne (UE) et de six juges venus de quatre pays non membres de l'UE.
- Sommet international sur l'application des droits de propriété intellectuelle, Berlin (Allemagne), 22 et 23 juin 2017 : organisé par le Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs, la Commission européenne et l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), le sommet a été l'occasion de se pencher sur l'incidence croissante des atteintes aux droits de propriété intellectuelle et les défis auxquels sont confrontées les autorités chargées de veiller au respect de la loi. L'OMPI a participé au troisième débat d'experts sur le thème "Coopération internationale". Le sommet a réuni d'éminents décideurs au niveau européen et sur le plan international, ainsi que des représentants des organes chargés de veiller au respect de la loi, des multinationales, des consommateurs et des entreprises.
- Conférence internationale : La Géorgie contre la contrefaçon et le piratage, Batumi (Géorgie), les 20 et 21 juillet 2017 : organisée par l'office de propriété intellectuelle de Géorgie (Sakpatenti) et le programme de développement du droit commercial du Département du commerce des États-Unis d'Amérique; elle a réuni un grand nombre de représentants des secteurs public et privé et a représenté une opportunité d'échanger des informations quant aux problèmes d'atteinte à la propriété intellectuelle auxquels doivent faire face différentes industries. L'OMPI a fait une présentation concernant la coopération internationale en vue de promouvoir

le respect de la propriété intellectuelle et a facilité la participation d'un expert qui a décrit la nature des échanges illicites et de la contrefaçon d'un point de pratique, d'application de la loi.

- Onzième conférence internationale sur la criminalité dans le domaine de la propriété intellectuelle et l'application des lois, New York (États-Unis d'Amérique), 28 et 29 août 2017 : organisée conjointement par l'Organisation internationale de la police criminelle (INTERPOL), les services d'immigration et des douanes et le centre national de coordination des droits de propriété intellectuelle des États-Unis d'Amérique, en partenariat avec Underwriters Laboratories et l'International Anti-Counterfeiting Coalition (IACC), la conférence avait essentiellement pour objectif de se pencher sur des questions relatives à l'application des droits de propriété intellectuelle dans le monde entier et aux moyens de lutter efficacement contre la criminalité dans le domaine de la propriété intellectuelle. Elle a réuni quelque 500 participants issus pour la plupart des services de police, des douanes, du ministère public et de la communauté juridique, ainsi que des titulaires de droits et des représentants des offices nationaux de propriété intellectuelle. L'OMPI a animé le débat sur le thème "Application des droits de propriété intellectuelle et élaboration des politiques".
- Conférence sur la criminalité dans le domaine de la propriété intellectuelle et les stratégies innovantes pour une répression efficace, Anvers (Belgique), 19 et 20 septembre 2017 : organisée conjointement par l'agence de l'Union européenne pour la coopération dans le domaine de l'application des lois (EUROPOL) et l'Administration générale des douanes et accises de la Belgique, en partenariat avec Underwriters Laboratories et l'IACC, la conférence avait pour objectif d'examiner de manière détaillée des questions relatives à l'application des droits de propriété intellectuelle, notamment les nouvelles tendances dans le domaine de criminalité dans le domaine de la propriété intellectuelle, les stratégies en matière d'application des droits, ainsi que les pratiques recommandées, en s'appuyant sur des études de cas. La conférence a réuni 350 hauts responsables de l'application de la loi, ainsi que des spécialistes de la sécurité et experts de ce secteur. L'OMPI a présenté un exposé sur le thème "Lutte contre la criminalité dans le domaine de la propriété intellectuelle et promotion du respect de la propriété intellectuelle – Une perspective internationale".
- Réunion plénière de l'Observatoire de l'EUIPO, Alicante (Espagne), 27 et 28 septembre 2017 : organisée par l'Observatoire de l'EUIPO, la réunion avait essentiellement pour objectif de donner une vue d'ensemble des activités menées en 2017 et du programme de travail de l'EUIPO pour 2018. Elle a enregistré la participation de 90 représentants des 28 États membres de l'Union européenne, de la présidence de l'UE, du Parlement européen, de la Commission européenne, du secteur privé, de la société civile et d'organisations internationales. L'OMPI a participé à la table ronde intitulée *Activités de sensibilisation auprès des jeunes* et a présenté ses activités et outils de sensibilisation dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle.
- Septième conférence régionale sur la criminalité dans le domaine de la propriété intellectuelle, Dubaï (Émirats arabes unis), 6 et 7 novembre 2017 : organisée par l'Emirates Intellectual Property Association (EIPA) et INTERPOL, en collaboration avec le Ministère de la justice, les services de police et des douanes de Dubaï, le Brand Owner's Protection Group et Underwriters Laboratories, la conférence a réuni de hauts responsables de l'application des lois au niveau de la région, des procureurs et des représentants des services des douanes, de la police et du secteur privé. Elle avait pour objectif de promouvoir l'innovation et la mise en

œuvre de politiques stratégiques en matière de lutte contre la contrefaçon au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les délibérations ont été axées sur l'importance de la coopération régionale et internationale; l'utilisation des nouvelles technologies; les succès enregistrés dans le cadre des activités d'application des droits dans les Émirats arabes unis et les défis posés par les zones de libre-échange, les sanctions sans effet dissuasif, l'octroi de faibles montants de dommages-intérêts et la réexportation des produits de contrefaçon.

- Troisième réunion de la Commission spéciale de la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH) sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers, La Haye (Pays-Bas), 13 et 14 novembre 2017 : l'OMPI a participé en qualité d'observatrice à la réunion de la Commission spéciale de la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH), qui élabore un projet de convention sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers. Ont assisté à la réunion 180 participants venus de 57 États membres de la HCCH, de l'UE, de cinq États observateurs auprès de la HCCH et de 14 organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales internationales.
- Quatorzième réunion du Groupe de l'OMD sur la contrefaçon et le piratage, Bruxelles (Belgique), 15 et 16 novembre 2017 : l'OMPI a participé en qualité d'observatrice à la quatorzième réunion du groupe de lutte contre la contrefaçon et le piratage (CAP) de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), qui s'est penché sur les défis posés à l'échelle mondiale par le marché numérique et les stratégies et actions communes que les organes chargés de veiller au respect de la loi pourraient adopter pour les relever. Environ 150 représentants des services des douanes des États membres de l'OMD, d'organisations intergouvernementales, du secteur privé et d'ONG ont assisté à la réunion.
- Quatorzième Forum international de Shanghai sur la propriété intellectuelle, Shanghai (Chine), 12 et 13 décembre 2017 : organisé conjointement par l'OMPI et le Conseil populaire municipal de Shanghai, avec le concours de l'Office d'État de la propriété intellectuelle de la République populaire de Chine, ce forum a donné lieu à un dialogue international de haut niveau sur la coopération en matière de propriété intellectuelle, et en particulier sur les tendances mondiales concernant le développement de la propriété intellectuelle, la protection juridictionnelle des droits de propriété intellectuelle, le commerce et la concession de licences de propriété intellectuelle. Il a réuni quelque 300 participants, à savoir des décideurs et des responsables de l'élaboration des stratégies au sein des pouvoirs publics et des milieux d'affaires, parmi lesquels des hauts représentants des offices de propriété intellectuelle et des organisations intergouvernementales compétentes, des juges, des hauts représentants de l'industrie, des juristes spécialisés dans la propriété intellectuelle ainsi que des universitaires renommés.
- Sixième Réunion du Groupe de coordination de l'Observatoire de l'EUIPO sur les atteintes aux droits de propriété intellectuelle, Bruxelles (Belgique), 16 janvier 2018 : organisée à l'Observatoire de l'EUIPO, la réunion a rassemblé des représentants de plusieurs entités de l'Union européenne (la Commission européenne, EUROPOL, l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV), l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL), l'EUIPO, l'Unité de coopération judiciaire de l'Union européenne (EUROJUST)) et organisations intergouvernementales (INTERPOL, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) et l'OMD). Cette réunion a permis d'examiner, de perfectionner et de coordonner les activités en cours afin d'éviter le chevauchement des travaux.

- Conférence de l'Observatoire de l'EU IPO sur la propriété intellectuelle dans le domaine de l'éducation, Sofia (Bulgarie), 20 février 2018 : organisée conjointement par l'Observatoire de l'EU IPO et l'Office des brevets de la République de Bulgarie, dans le cadre de la présidence bulgare du Conseil de l'Union européenne, la conférence a réuni des représentants du Ministère bulgare de l'éducation et des sciences, de ministères et d'offices de propriété intellectuelle d'États membres de l'UE ainsi que des représentants du secteur privé et de la société civile. La conférence a permis d'évoquer les faits nouveaux et d'échanger des données d'expérience nationales et des points de vue sur la propriété intellectuelle dans le domaine de l'éducation.
- Réunion des représentants du secteur public au sein de l'Observatoire de l'EU IPO, Sofia (Bulgarie), 21 et 22 février 2018 : organisée à l'Observatoire de l'EU IPO, en coopération avec l'Office des brevets de la République de Bulgarie, la réunion a rassemblé des représentants d'offices nationaux de propriété intellectuelle, d'institutions de l'Union européenne et d'organisations intergouvernementales intéressées, aux fins de l'examen des travaux en cours à l'Observatoire de l'EU IPO, de la définition d'orientations pour la mise au point de nouvelles initiatives ainsi que de l'échange d'informations et de données d'expérience. Ont participé à la réunion des représentants des États membres de l'Union européenne, ainsi que des représentants de la Commission européenne, de l'Association européenne de libre-échange (AELE), d'EUROPOL, de l'OCDE et de l'UNICRI.
- Réunion de coordination avec les organisations intergouvernementales menant des activités dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, Genève (Suisse), 13 mars 2018 : organisée par l'OMPI, la réunion avait pour objet de renforcer la coordination entre les organisations intergouvernementales menant des activités dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle. Ont participé à la réunion des représentants d'INTERPOL, de l'Union internationale des télécommunications (UIT), de l'OCDE, du Centre Sud, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'UNICRI, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), de l'OMD et de l'OMC.
- Sixième réunion du Groupe de travail de l'OCDE sur la lutte contre le commerce illicite, Paris (France), 15 et 16 mars 2018 : l'OMPI a participé à la sixième réunion de ce groupe de travail de l'OCDE qui a pour objectif de favoriser la coopération internationale en vue de la réduction et de la prévention du commerce illicite. Les participants à la réunion ont examiné le mandat du groupe de travail pour ce qui est de l'élaboration d'orientations concernant les principales capacités institutionnelles qui permettent de lutter contre le commerce illicite. Lors de la réunion, le rapport OCDE/EUIPO sur le commerce de produits contrefaisants et les zones de libre-échange (*Trade in Counterfeit Goods and Free Trade Zones*) a été présenté. Des exposés ont été faits sur les travaux de recherche annexes concernant l'incidence de la contrefaçon sur les économies nationales ainsi que sur le secteur privé. Des représentants d'un certain nombre d'États membres de l'OCDE, d'organisations du secteur public (dont l'Observatoire de l'EU IPO, le Groupe d'action financière, l'OMD et l'OMC) et d'ONG ont participé à la réunion.
- Trente-septième session du Comité de la lutte contre la fraude de l'OMD, Bruxelles (Belgique), 22 mars 2018 : le Comité de la lutte contre la fraude, qui est l'organe de décision suprême de l'OMD pour les questions relatives à l'application des mesures douanières, est chargé d'un grand nombre de domaines dont les droits de propriété intellectuelle et la protection du consommateur. Ont participé à cette session

quelque 200 représentants des autorités douanières des 180 États membres de l'OMD. L'OMPI a dirigé le débat d'experts sur le stockage et la destruction, d'une manière respectueuse de l'environnement, des marchandises portant atteinte à un droit de propriété intellectuelle saisies.

- Vingt-troisième Forum européen de la propriété intellectuelle, Paris, 5 et 6 avril 2018 : organisé par l'Union des fabricants (UNIFAB) avec le concours de l'EUIPO, de l'INPI et du Comité national anti-contrefaçon (CNAC) de la France, ce Forum a fourni le cadre d'un débat sur l'éducation en tant qu'outil de sensibilisation et de responsabilisation des jeunes, sur l'élaboration des politiques face aux défis de l'économie numérique mondiale et sur l'incidence de l'évolution géopolitique et économique sur la protection des droits de propriété intellectuelle. Le forum a réuni une centaine de participants venant des secteurs public et privé.
- Assemblée générale de REACT, Amsterdam (Pays-Bas), 12 avril 2018 : l'OMPI a participé en qualité d'observatrice à l'assemblée générale de REACT afin de fournir des informations sur ses travaux en cours et ses projets en préparation, d'entretenir sa relation de travail étroite avec REACT et de se maintenir au courant des questions intéressant principalement les parties prenantes privées dans les domaines de l'application des droits de propriété intellectuelle et de la promotion du respect de la propriété intellectuelle. L'Assemblée générale a réuni plus de 150 entreprises membres de REACT de quelque 80 pays.
- Atelier de l'EIPPN sur les questions de sécurité en rapport avec les atteintes aux droits de propriété intellectuelle et les délits concernant l'IPTV, 17 et 18 avril 2018, Alicante (Espagne) : l'OMPI a participé en tant qu'observatrice à cet atelier du Réseau européen des procureurs dans le domaine de la propriété intellectuelle (EIPPN). Organisé conjointement par l'EUIPO et EUROJUST, l'atelier a porté sur les questions de sécurité en rapport avec les atteintes aux droits de propriété intellectuelle et les délits concernant la télévision sur protocole Internet (IPTV). Il a réuni 36 procureurs de 20 États membres de l'UE chargés du traitement d'affaires concernant l'application des droits de propriété intellectuelle.
- Réunion du Groupe UE-Chine sur les pratiques recommandées des procureurs spécialisés dans le domaine de la propriété intellectuelle, 19 avril 2018, Alicante (Espagne) : l'OMPI a participé en qualité d'observatrice à cette réunion dont l'objectif était d'étudier les moyens de coopération entre les procureurs de la Chine et de l'UE sur les affaires concernant l'application des droits de propriété intellectuelle. Ont participé à la réunion sept procureurs d'États membres de l'UE et quatre procureurs chinois, ainsi que des représentants de plusieurs organismes nationaux et de l'UE et d'organisations intergouvernementales.

III. PUBLICATIONS ET MATÉRIEL DE FORMATION

10. Grâce à un accord relatif à l'institution d'un fonds fiduciaire conclu avec le Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée, il a été élaboré et publié au titre du programme 17 un instrument générique d'enquête servant à évaluer les attitudes et comportements des consommateurs et les campagnes de publication destinées à promouvoir le respect de la propriété intellectuelle. L'*Instrument relatif à la conduite d'enquêtes auprès des consommateurs sur le respect de la propriété intellectuelle* a été présenté à la

douzième session du Comité consultatif sur l'application des droits³. Une mise à l'essai de l'instrument est en préparation, avec l'appui du fonds fiduciaire mis à disposition par le Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée, et des traductions dans les cinq autres langues de travail de l'ONU sont en cours d'élaboration.

11. Dans le cadre du programme 17, il a été mis au point une version en espagnol du site Web éducatif sur la promotion du respect du droit d'auteur, à l'adresse <http://respetoporelderechodeautor.org>⁴.

12. Grâce aux fonds accordés par l'Office des brevets du Japon, il a été créé un site Web éducatif sur le respect des marques au titre du programme 17. Le site www.respectfortrademarks.org présente trois modules s'adressant aux jeunes de 14 ans et plus. Il comprend des entretiens vidéo et des exercices interactifs conçus pour nourrir la discussion sur l'importance d'une protection équilibrée des marques dans l'intérêt de l'économie et de la société dans son ensemble.

13. L'OMPI a poursuivi l'élaboration de versions adaptées de son manuel de formation à l'intention des responsables de l'application des lois et des procureurs, intitulé "Poursuite des délits liés à la propriété intellectuelle", publié pour la première fois en 2015. Ce manuel, qui existe en français, anglais, arabe et espagnol, contient des informations sur les aspects juridiques du piratage et de la contrefaçon et sur les questions pertinentes en matière de poursuites et d'administration des éléments de preuve. Durant la période examinée, les responsables du programme 17 ont collaboré avec un certain nombre d'autorités nationales pour adapter ce manuel aux besoins locaux. Dans ce contexte, des éditions adaptées ont été établies pour l'Égypte, la Jordanie et le Maroc et ont été publiées au début de 2018. Sont en cours d'élaboration une édition pour la Namibie et une version régionale à l'usage des États membres de l'ARIPO. Des discussions sont en cours en vue de l'adaptation du manuel aux besoins d'autres États membres de l'OMPI en Asie et en Amérique latine.

14. En 2017, L'OMPI a commandé une quatrième édition de sa publication en anglais : *The Enforcement of Intellectual Property Rights : A Casebook*, de L. T. C. Harms. Un nouveau recueil de jurisprudence en arabe sur l'application des droits de propriété intellectuelle est par ailleurs en cours d'élaboration. Ces deux projets devraient être menés à bien d'ici à la fin de l'année 2018.

15. Les faits nouveaux et les questions d'actualité dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle aux échelons national et international font l'objet d'un bulletin électronique périodique. Les États membres et les observateurs du comité sont invités à communiquer au Secrétariat toute information pertinente qu'ils souhaitent voir figurer dans ces bulletins.

[Fin du document]

³ Mike Clubbe (2017), Instrument de l'OMPI relatif à la conduite d'enquêtes auprès des consommateurs sur le respect de la propriété intellectuelle – évaluer les comportements et mesurer l'efficacité des campagnes de communication (document WIPO/ACE/12/12), disponible à l'adresse suivante : http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=373336.

⁴ Le site Web en anglais, www.respectforcopyright.org, a été créé grâce à un fonds fiduciaire mis à disposition par le Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée et consiste en cinq modules de matériel pédagogique pour les élèves âgés de 10 à 15 ans.